

Humanitaire → L'association lozérienne "Cœur accord" dont le leitmotiv est d'impulser des projets de développement envers les territoires ruraux isolés et défavorisés, s'est rendue dans la région Afar d'Éthiopie du 4 au 23 février.

Un "kélissa" en région Afar d'Éthiopie

Dans le cadre du projet de développement "Happy Culture", l'association lozérienne "Cœur accord" s'est rendue dans la région Afar d'Éthiopie du 4 au 23 février. Pour ses membres, il s'agissait de donner un "kélissa*" à la population locale, c'est à dire un coup de main.

Enrayer l'exode rural

Développer une agriculture familiale pour maintenir les jeunes ruraux sur leur territoire et limiter ainsi les départs souvent tragiques vers les elders illusoires (ville, étranger...) sont les piliers sur lesquels s'appuie le projet de développement "Happy Culture". Financé par l'ambassade de France en Ethiopie, "Happy Culture" s'inscrit dans une dynamique de développement et résulte de l'écoute active et de la prise en compte

des préoccupations exprimées par les villageois. Suite à ce travail d'écoute et d'échange, plusieurs actions ont été déterminées. Premièrement, assurer une formation sur les techniques de base en matière d'apiculture dans une perspective de diversification de l'activité d'élevage. Cette formation concerne 15 hommes et 15 femmes du village d'Hanlé Dabi. Cet objectif devrait permettre de lutter contre la malnutrition, d'aller vers l'autosuffisance alimentaire et produire suffisamment pour pouvoir vendre une partie de la récolte sur les marchés environnants. Deuxièmement, construire un local apicole qui servira dans un premier temps de lieu de rencontre et d'échange pour les adhérents de la coopérative apicole, puis, par la suite sera un lieu de stockage de la production de miel et des acquisitions de

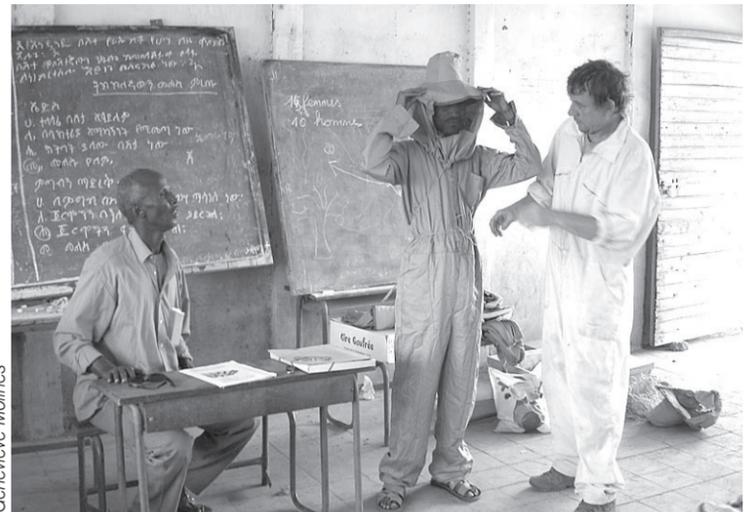
matériel (tenues, enfumoirs,...). Troisièmement, s'engager dans le réfection d'un pont qui est détruit chaque année lors des inondations pendant la saison des pluies et isole les habitants pour plusieurs mois, les laissant sans instituteur, sans possibilité de se rendre à la ville la plus proche, sans accès aux soins les plus élémentaires...

Une mobilisation solidaire

Initiée par l'UNAF (Union nationale de l'apiculture française) en la personne d'Henri Clément, la mobilisation solidaire de l'association Cœur accord, regroupant plusieurs personnes du Pont de Montvert, a déjà permis la réalisation d'actions.

Exportée sous forme de maquette en juillet 2006, la démonstration de l'utilisation de la baratte à beurre avait enthousiasmé les femmes Afar dans le village d'Hanlé Dabi. Quel gain de temps et quelles économies d'efforts pour fabriquer ce produit si précieux qu'est "le beurre rance". Convaincus par l'utilité de cet outil, les habitants l'ont reproduit très rapidement. Faire découvrir et faire partager tout ce qui peut améliorer les conditions de vie quotidiennes du peuple Afar, particulièrement des femmes, sont des objectifs complémentaires du projet "Happy culture".

Dans le cadre de ce projet, une première session de formation apicole s'est déroulée en octobre 2006. Et du 4 au 23 février, un petit groupe de lozériens s'est rendu



Geneviève Molines

Du 4 au 23 février, un groupe de lozériens s'est rendu dans le village d'Hanlé Dabi pour assurer une formation sur les techniques de base en matière d'apiculture dans une perspective de diversification de l'activité d'élevage.

dans le village pour compléter la formation, construire un local apicole pour la coopérative, prodiguer des soins médicaux de base auprès de la population du village (désinfection, hygiène...). Parallèlement, une personne du groupe s'est investie dans la mise en place d'une action liée à l'éducation pour "passer de l'obscurité à la lumière". D'autres personnes ont à leurs manières, contribué à ce que le désir d'émancipation citoyenne de ce peuple ne demeure pas au stade incantatoire mais trouve un ancrage sur le terrain. Particuliers, commerçants, institutions... ont réalisés des dons en faveur des hommes et des femmes de ce village.

L'Éthiopie est un pays où les ONG (Organisation non gouvernementale) ne se disputent ni

les idées ni les actions et à l'intérieur même de ce pays, la région Afar est un territoire oublié par les politiques et les financeurs. Happy Culture est le premier projet présenté et validé à un niveau institutionnel s'adressant aux habitants de la région Afar. Noble mais déconsidéré par les autres ethnies, ce peuple d'éleveurs, pasteurs semi nomades vit sur un territoire isolé, oublié des Dieux mais aussi et surtout des humains. "Avoir la tête dans les étoiles mais garder les pieds sur terre" : cette maxime donne une lecture très réaliste de ce qu'est la conception mais aussi et surtout la concrétisation d'un projet de développement pour l'association Cœur Accord.

ARTICLE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC GENEVIÈVE MOLINES



Geneviève Molines

Les membres de Cœur accord sont allés donner un "kélissa*" à la population locale, c'est à dire un coup de main.

Rencontre → Les présidents lozériens de la FDSEA, des JA et de la Chambre d'agriculture, ont rencontré le 9 mars dernier le préfet pour lui faire part des problématiques actuelles.

Les 3 présidents rencontrent le Préfet

Les présidents lozériens de la FDSEA, des JA et de la Chambre d'agriculture ont rencontré, le 9 mars, le préfet afin de lui faire part des nombreuses questions qui animent le monde agricole en ce moment.

La première fût celle de la suppression des prêts bonifiés en zone de montagne et de l'impact économique que cela va créer dans de nombreuses exploitations et notamment chez les jeunes agriculteurs. Les Prêts Spéciaux de Modernisation (PSM) engagés et non réalisés seront pris en compte mais les agriculteurs ne pourront plus, à l'avenir, en bénéficier. La demande faite par les deux syndicats et la Chambre d'agriculture est que, pour les zones de montagne, la bonification des prêts soit maintenue sur l'ensemble des dossiers. Le préfet s'engage à demander au Ministre de l'agriculture une rectification



législative pour un rétablissement des prêts bonifiés pour la montagne.

En ce qui concerne la prime herbagère, il a été demandé au Préfet qu'une mesure territoriale complémentaire soit mise en place afin de palier, entre autre,

à la perte de revenu que les agriculteurs subiront entre la PHAE et la nouvelle mesure herbe. Il a été également demandé que cela se fasse le plus simplement possible en évitant la surcharge administrative. Les trois présidents ont également souhaité

aborder d'autres sujets tels qu'une amélioration de la reconnaissance du conjoint notamment vers un accès à l'Indemnité compensatoire de l'handicap naturel (ICHN) et la nécessité de revaloriser les DPU les plus basses.

Concernant les dégâts de gibier, et suite au constat de l'inefficacité des battues administratives, le Préfet a annoncé qu'un arrêté préfectoral avait été rédigé afin que les agriculteurs qui subissent d'importants dégâts, fassent une demande de tirs d'élimination des sangliers.

Un dernier point concernant l'abattoir de Marvejols a été abordé. En effet, les présidents souhaitent qu'une tolérance d'un point de vue réglementaire soit appliquée pour cet abattoir jusqu'à l'ouverture du prochain afin de limiter les investissements.

communiqué

Préfecture

Pratique de l'écochage interdite

L'absence prolongée de précipitations sur le département de la Lozère crée un contexte hygrométrique défavorable favorisant la naissance et la propagation des incendies. Ainsi, depuis le 12 mars, 6 feux sont à déplorer dans le département. En particulier, un feu né d'un écochage mal contrôlé sur la commune de Cubières a, à cette heure, déjà détruit plus d'une centaine d'hectares.

Dans ce cadre, l'incinération des végétaux coupés et les végétaux sur pied (pratique de l'écochage) est interdite à compter du 17 mars et jusqu'à une amélioration du contexte hygrométrique (précipitations significatives), à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des zones exposées, constituées des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garrigues.